



SECTION
DE LA
MARNE



Bulletin d'information de la section locale F.O.-DGFIP

18 mars 2020

CORONAVIRUS - INFO 2

Voici le compte-rendu de F.O.-DGFIP suite à la conférence téléphonique du mardi 17 mars à 17h00 avec le Directeur Général, Mr Fournel.

CONFÉRENCE AUDIO
du 17 MARS à 17h00
avec LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'intervention du Président de la République, lundi 16 mars, et la parution du décret visant à fortement limiter les déplacements des personnes ne changent que peu de choses au plan de continuité d'activité (PCA) de la DGFIP.

Ainsi, les 4 catégories de personnels (prioritaires ou non...) déjà évoquées demeurent et les missions prioritaires également.

F.O.-DGFIP a fait remarquer au DG, qu'ici où là, il pouvait y avoir des divergences d'interprétation de ses consignes, notamment sur le périmètre des missions considérées comme prioritaires. Il l'a admis et a indiqué qu'il allait faire le nécessaire.

Par rapport à la conférence du lundi 16 mars, et compte tenu des demandes exprimées par les

organisations syndicales, quelques changements sont à l'étude.

S'agissant des collègues affectés sur les missions prioritaires et devant être à leur poste de travail, un fonctionnement par équipes est envisagé afin d'éviter de faire déplacer tout le monde tous les jours.

De même, une simplification des process et un allègement des contrôles, toujours dans le souci de mobiliser moins de monde, est en cours.

TRÉSORERIES HOSPITALIÈRES

Pour les Trésoreries hospitalières qui demeurent ouvertes au public, il va être fait en sorte que les agents affectés à l'accueil du public disposent du même équipement de protection (masques et gels hydro-alcooliques) que les agents hospitaliers administratifs.

RESTAURATION COLLECTIVE et TICKET RESTAURANT

En l'absence de restauration collective, des titres restaurants seront distribués aux agents dont la présence physique sur le poste de travail est nécessaire, y compris à titre rétroactif.

Section FO-DGFIP de la Marne

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne

Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS

Tél : 06 17 40 61 39

Mail provisoire : fo.dgfip51@gmail.com

Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>

AGENTS EN ASA

Pour les agents dont la présence n'est pas requise sur le lieu de travail, il n'y a rien de changé. Ceux qui sont en autorisation d'absence (ASA) y restent et cela n'aura aucune conséquence ultérieure sur les RTT.

AGENTS EN TÉLÉTRAVAIL

Ceux qui sont en télétravail y restent également. Il pourrait néanmoins être demandé à ceux qui sont en télétravail sur des missions non prioritaires de rendre leur matériel portable. Ils seraient dès lors placés en ASA. Ils pourraient ensuite, en fonction des besoins, être sollicités sur des missions prioritaires.

INFORMATIQUE

Sur le plan du réseau informatique, ce dernier, très sollicité, a donné mardi 17 mars des signes de faiblesse.

Le DG a indiqué que ce point constituait une priorité et que le nécessaire à faire était en cours.

MUTATION

La parution du mouvement de mutation pourrait être décalé. Des précisions seront données ultérieurement.

AJUSTEMENTS EN COURS

Au cours des échanges, nous avons eu le sentiment que l'équilibre entre l'indispensable apport de la DGFIP au soutien à l'économie et la protection de ses personnels nécessitait encore des ajustements.

F.O.-DGFIP a donc demandé que tout soit mis en œuvre pour assurer un maximum de tâches à distance et limiter au minimum le mode « présentiel » nécessaire pour l'exécution des missions prioritaires qui ne le sont pas à distance.

Enfin des aménagements horaires sont prévus dans les grandes métropoles au regard des transports en commun.



Section FO-DGFIP de la Marne

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne

Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS

Tél : 06 17 40 61 39

Mail provisoire : fo.dgfip51@gmail.com

Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>